



Deux petites personnes m'ont apporté ce matin vos paquets, tant pour moy, que pour vos escoliers. Elles venoient exprès de Geitru- denberque, avec l'acte imprimé du Messager, au bout duquel j'ay mis mon vœu. Vous m'avez delivré d'une grande importunité, & je vous en remercie; j'estoy' pres de vous faire une recharge. Mont. Renesse venoit de dire qu'un des Professeurs que vous devinerai, se plaindroit a luy, que juvenudam duxerat, & barlam evacuaverat. J'ay mis la lettre a Mons<sup>r</sup> Vereel entre les mains du dit<sup>s</sup> Renesse pour la luy envoyer par le bedeau ou autre qu'il verra à propos. Quant a celle qui est pour vos escoliers de argentée, il l'envoyera demain a Bolduc, ou vous sçavez, qu'ils sont allés chez M<sup>re</sup> leur Cousin. Monsieur Dauber. vous escrira de ce qui les concerne, & vous enverra les exemplaires de sa Harangue funebre. Et puis que le temps de la venue de son Altesse n'est pas encore prefix, Je vous prie me donner avis sur celuy que me demandent nos Academiques; s'il ne sera pas bon qu'on leur dise ce qu'ils diront a son Altesse. l'allant trouver en corps & in Pontificalibus en sa maison en François ou Tudesque, qu'a l'exemple de l'Academie d'Utrecht l'un d'eux luy prononce un petit Cate- gorique latin, dans le grand auditorie de son Illustre Eschole, si vous jugez qu'il ait agreable de leur donner une demie heure d'audience; afin que nous faisons choix de la personne, & qu'il s'y prepare. Les Ades de l'Inaugurations, Harangues, & poemes, sont en fin imprimés, on en va venir pour vous faire tenir. J'attens a ce coup mon filz avec Mont. l'Ambass. Joachimi. et puis que son Alt. doit venir icy, je luy manderay qu'il me vienne trouver immediatement, si mon advertissem<sup>t</sup> le peut rencontrer. Si non, & qu'il vienne droit a la Haye, je vous prie vers Monsieur de Willem, luy servir d'introductions.

Pour Monsieur de Saumaize je luy avoy dit ce qu'il a veu que cela n'estoit qu'a sa louange. Pour le reste j'en suis avec vous il y a long temps, & me suis rendu importun a le luy redire. Ce qu'il dit aussi de beaucoup d'honnêtes gens, m'es<sup>t</sup>, comme a vous, un enigme. J'ay après experimenté que plusculum indulget suspicionibus, quas plerumqz demonstrationibus Mathematicorum proferre solet. En cela il m'a souvent fallu amici- mous nosse, non odisse. Cependant c'est chose facheuse d'estre toujours sur ses gardes. Je ne sçay a cette heure où j'en suis, car je n'ay plus de lettres de luy combien que je luy aye escrit depuis six semaines deux fois. Mais il le faut laisser venir a son aise. Il est à present sur l'an

Chimacienque en faveur de Monsieur de La Chausserie. ce seroit estre un esprit de parti de s'en faire plus de trois fois trois. J'entendrais que si'il menace l'opinion de Blondel qui fait de l'histoire de la Papauté un roman fabuleux. ainsi j'ay plus qu'estendre de la main. Il faudra prendre ce qui il donnera, & le dire plus qu'on pourra. Cependant je vous baise les mains, & prieant Dieu pour la prosperite de vos & des vobres, demeurant la mesme. Monsieur, Je sup prie vos deux disputes agissons de leur nature avec grande satisfaction. Dieu les benisse.

Monsieur,  
 Je suis de tout humble & obéissant serviteur,  
 Andre Rivet  
 de Brede le 61 Mars 1697

A Monsieur,

Monsieur de Zuylicheim  
Conseiller & Secretaire d'Etat  
De son Altesse, &c.

A la Haye.